Deux fois par mois, tout en couleurs

énergies

Bimensuel n° 72 - du 1 au 15 avril 1997 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

La semaine provençale, page 2

Fontvenelle, le lac des cygnes, page 4

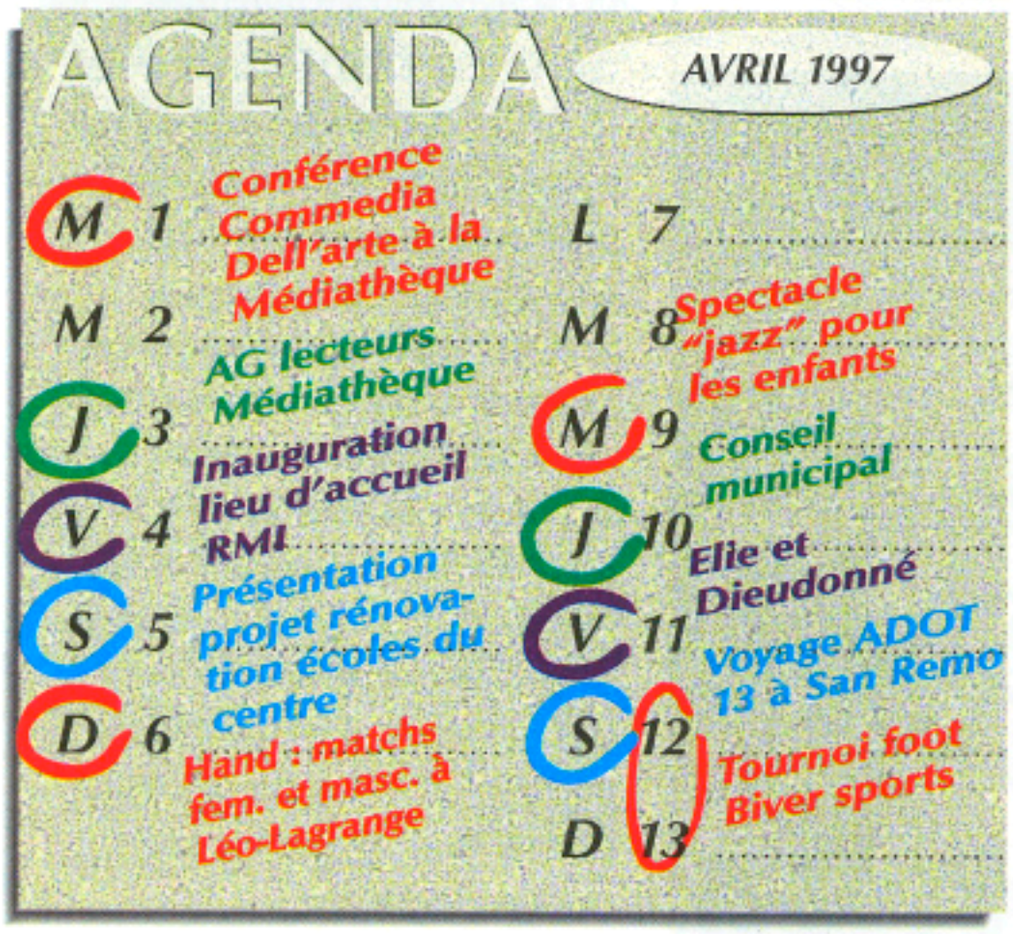

Conseil municipal, page 6

Vous trouverez dans ce numéro le compte-rendu du conseil municipal du 27 février dernier. Toutes les questions abordées y figurent, ainsi que le vote des élus. Vous pouvez aussi consulter le détail des interventions et des délibérations en mairie.

La GV fait son AG, page 2

C'est à Biver que 35 sections de la fédération départementale de la Gymnastique Volontaire (GV) ont tenu leur assemblée générale annuelle. La section gardannaise compte 344 adhérents, ce qui en fait une des plus importante des Bouches-du-Rhône.

L'école du centre se transforme, page 5

Ce sera le plus gros chantier des cinq prochaines années. Le groupe scolaire Bayet-Prévert-Beausoleil, construit en 1958, va être rénové par tranches d'ici 2002. Le 5 avril prochain, vous pourrez découvrir l'ensemble du projet lors de l'inauguration de la salle polyvalente.

Gym Volontaire

Le comité départemental choisit Biver

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE TENAIT LE 8 MARS DERNIER SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA MAISON DES SOCIÉTÉS JOSEPH-VINCENT À BIVER. PLUS DE 35 SECTIONS REPRÉSENTAIENT LES BOUCHES-DU-RHÔNE. L'association gardannaise constitue une des sections les plus importantes du département. « *Mais ce n'est pas le seul motif qui a poussé le comité à organiser son assemblée chez nous, explique Marcel Bildé président de la GV à Gardanne. En fait chaque année ça tourne. L'an dernier, c'est Martigues qui recevait l'A.G., cette année la proposition nous a été faite et la salle de Biver convenait tout à fait pour ce type de manifestation.* » Avec 344 adhérents, le club de la ville est l'une des 127 sections que comprend le département qui compte 8800 pratiquants.

Adapter certaines techniques

Le programme très classique du matin (rapport moral, financier...) a laissé la place l'après-midi à des points plus événementiels comme l'organisation des 1er jeux européens sport-santé qui se dérouleront à Lyon en juin prochain et auxquels participeront deux Gardannais (lire ci-dessous).

Concernant la discussion plus générale, les adhérents locaux, au nombre de 10, sont intervenus et ont posé des questions lors de certains thèmes abordés. Pour Pierre Chabot, conseiller pédagogique au sein de la G.V. Gardanne, « *Les activités au sein de la discipline évoluent sans cesse, il y a beaucoup d'innovations mais à Gardanne on préfère adapter certaines techniques aux adhérents que nous avons, plutôt que de leur livrer les nouvelles pratiques telles que l'on nous les a démontrées...* » avec le succès que l'ont connaît.

Sylvia Hernandez

Le badminton : une des pratiques pour la détente et le loisir.

Le foyer du 3ème âge aux couleurs provençales en défilé devant la mairie.

Photos : E. Petit

Gardanne aux Jeux Européens

La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire organise du 19 au 22 juin 1997 les Jeux européens sport-santé à Lyon. Plusieurs thèmes seront proposés (science, économie, environnement et rencontre européenne) qui s'appuieront sur des activités sportives. Les participants pourront donc pratiquer, débattre mais aussi présenter des nouveautés. C'est pour cette dernière partie que la GV Gardanne sera présente avec Pierre Chabot et Christian Dacunha, un des animateurs de la section. C'est la création qui sera le point dominant de leur prestation. En effet, tous deux professeurs d'Education Physique à Valabre, ils ont inventé une activité sportive nouvelle qu'ils présenteront : le tennis-deck. Cette rencontre devrait permettre de faciliter les relations, le jumelage et le développement du sport-santé dans tous les pays d'Europe.

L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES a organisé à l'occasion de la journée de la Femme du 8 mars une exposition et un débat à l'Espace Bontemps. Rappelons que cette journée a été officiellement adoptée en France depuis 1982 alors qu'elle existe depuis 1910. De nombreuses femmes, originaires de plusieurs pays du monde, d'âges et de milieux sociaux différents se sont exprimées sur la condition de la femme à l'heure actuelle, les injustices qu'elles vivent, leurs droits et leur liberté bafoués. De nombreux témoignages ont rendu le débat captivant. Animée par Henriette Michel, la présidente, et Pascale Blanc, la secrétaire de l'association locale, la rencontre a repris les thèmes de l'exposition : travail, paix, violences, parité, liberté sexuelle, éducation et pauvreté. Une plaquette énonçant les différents aspects de la condition féminine partout dans le monde a été distribuée à toutes les participantes. La journée s'est poursuivie par un buffet offert par l'UFF de Gardanne.

LA SEMAINE PROVENÇALE DE GARDANNE avait pour thème cette année «restituer au Provençal sa place dans les médias». Pour cela, l'Office de Tourisme gardannais avait organisé une manifestation sur six jours avec une exposition à l'espace Bontemps, un grand jeu des vitrines en collaboration avec les commerçants ainsi que diverses animations (défilé, repas, spectacle, folklore) avec les associations locales. Comme chaque année, un groupe de tambourinaïres donnait le ton et les couleurs provençales. L'exposition était marquée par la reproduction d'une veillée provençale familiale auprès de la cheminée avec les décors fort bien réussis réalisés par l'association *Gardanne Autrefois.*
Le kiosque à journaux "d'hier à aujourd'hui" exposait des coupures en Provençal datant pour les plus vieilles de 1856. Quelques panneaux présentaient les bandes dessinées réalisées par les enfants des écoles de Gardanne et de Biver primées lors de la semaine provençale.

Fontvenelle-Bompertuis

Les habitants s'expriment sur la RD6

LES RIVERAINS DE LA DÉPARTEMENTALE 6, DONT L'AMÉNAGEMENT À DEUX FOIS DEUX VOIES COMMENCERA L'AN PROCHAIN, ONT PU POSER TOUTES LEURS QUESTIONS LE 10 MARS DERNIER LORS D'UNE GRANDE RÉUNION PUBLIQUE À FONTVENELLE QUI A ATTIRÉ PRÈS DE 80 HABITANTS ET SIX ÉLUS, DONT LE DÉPUTÉ-MAIRE. Trois techniciens de la DRTE, dont le directeur M. Mercadier, ont redéfini les principaux objectifs de la voie rapide : répondre aux besoins nouveaux en déplacement et transports (notamment depuis la zone d'activité Rousset-Peynier) et améliorer la sécurité des utilisateurs. Le tout en tenant compte de la protection du cadre de vie et de la desserte des riverains, puisqu'aucune voie d'accès directe ne pourra donner sur la voie rapide. Les habitants proches ne pourront y accéder que par des voies latérales qui déboucheront sur des ronds-points, comme celui près du centre commercial Champion, ou ceux qui seront créés au Payennet (entre la Palun et le quartier Chabanu). Face à l'inquiétude des riverains concernant le bruit, les techniciens de la DRTE se sont voulus rassurants : le Conseil général est obligé, de par la loi, d'assurer un maximum de 65 dB au niveau des maisons. Chaque cas sera examiné individuellement. Reste le problème du pont SNCF qui surplombe la D6 à hauteur du quartier Saint-André. Soit il sera prolongé et aménagé pour tenir compte de l'élargissement de la route, soit il sera purement et simplement démoli et reconstruit avec un gabarit plus important (voir brèves).

A la fin de la réunion (dont il faut souligner la qualité), M. Mercadier admettait que le débat de fond entre transport individuel (voitures) et collectifs (trains, cars) se poserait à nouveau. Que les liaisons par cars entre Gardanne et Trets seraient intensifiées. Et que la SNCF envisageait la possibilité de remettre en service la voie existante jusqu'à Trets. Preuve que des solutions alternatives existent. Et que si on ne s'y penche pas, il faudra construire toujours plus de routes, d'échangeurs, de ronds-points et de murs anti-bruits.

B.C.

80 riverains à Fontvenelle pour une réunion publique sur la RD6.

Photo : E. Petit

La culture pour tous

Moins de 15 mois après son ouverture, la Médiathèque vient donc d'inscrire son 10 000ème lecteur. Ce résultat confirme l'intérêt que la population de Gardanne, mais bien au-delà, porte à cet équipement. Il témoigne ausi que le travail effectué depuis 20 ans pour mettre la lecture à la portée de tous a porté ses fruits.

Dans notre commune, presque un Gardannais sur deux est inscrit à la Médiathèque : nous sommes heureux que les habitants se soient appropriés cet équipement et poursuivent maintenant avec nous la réflexion pour le rendre encore plus proche de leurs besoins.

En mai, nous fêterons les 10 ans d'existence de notre cinéma qui avec près de 65 000 entrées en 1996 fait preuve également d'une belle vitalité.

Le droit d'accès à la culture du plus grand nombre est, comme bien d'autres -droit au travail, à un toit, à la dignité- largement remis en cause et ce sont les plus modestes qui sont une nouvelle fois les premières victimes.

C'est pourquoi l'action que la municipalité conduit dans le domaine culturel ne peut en aucune manière être dissociée de celle qu'elle conduit pour la défense de l'emploi et pour plus de justice sociale.

Mireille Boucabeil
Adjointe à la culture

COMMENT ALLER À PIEDS DU CENTRE-VILLE À FONTVENELLE, quand le pont de l'entrée de ville sera élargi et que deux ronds-points aménagés distribueront la circulation automobile au-dessous ? Hormis le petit tunnel passant sous le talus, il n'existe pas grand chose de sûr pour l'instant. Face à la demande des élus, les techniciens de la DRTE ont promis de se pencher sur la question.

M. ET MME BARTHÉLÉMY HABITENT AU QUARTIER SAINT-ANDRÉ et leur maison est l'une des trois qui devront être démolies. Ils ont reçu une estimation faite par les Domaines de la valeur de leur maison (construite il y a quarante ans, en pleine campagne) et du terrain de 900 m2 autour. A 370 000 F, ils s'estiment lésés, évaluant leur propriété au moins au double, sans compter le préjudice subi puisqu'ils ont une personne âgée à charge.

UNE FOIS CLASSÉE EN VOIE EXPRESS, LA DÉPARTEMENTALE 6 sera interdite aux deux roues non immatriculées (vélos, cyclos, scooters). Les cyclistes et cyclotouristes devront donc utiliser les voies latérales d'un rond-point à l'autre. La vitesse sur la voie rapide devrait être limitée à 70 km/h à hauteur de l'entrée de ville, de 90 à 110 km/h ailleurs.

A UN RIVERAIN QUI DEMANDAIT POURQUOI le doublement de la voie se ferait côté nord (Saint-André, les Prés) et non pas côté sud, où les principaux délogés auraient été les locaux techniques de la DDE, M. Mercadier a répondu que l'hypothèse avait été envisagée, puis abandonnée car elle aurait conduit à accentuer la courbe de la voie SNCF qui passe au-dessus.

SELON QU'IL SERA PROLONGÉ OU RECONSTRUIT, le pont SNCF qui surplombe la voie rapide aura des conséquences diverses pour les riverains, notamment la famille de M. Pasté, dont la mère et l'oncle habitent près du pont. Dans un cas, la route passera à quatre mètres du bord, dans l'autre, la maison devra être démolie, un moindre mal compte tenu de la dépréciation de sa valeur dans un environnement aussi hostile.

Pêche

Tous à vos cannes !

AUTOUR DU PLAN D'EAU DE FONTVENELLE, IL Y A D'ABORD CEUX QUI PROMÈNENT. PUIS CEUX QUI PÊCHENT POUR LE PLAISIR, ET RELÂCHENT LE POISSON. ET ENFIN CEUX QUI STOCKENT, HEUREUSEMENT PEU NOMBREUX, ET QUI REMPLISSENT LES CONGÉLATEURS COMME D'AUTRES AVEC LE GIBIER. Ce qui est certain c'est que depuis sa création, ce bassin de rétention aménagé ne désemplit pas. Si Gardanne ne manque pas de rivières, le plan d'eau a un autre attrait. Quand viennent les beaux jours, les familles et les enfants piquent-niquent à l'ombre, au frais, pendant que d'autres lancent leurs lignes. Le samedi 5 avril prochain, ils auront l'occasion de se régaler, puisque trente kilos de truites seront déversés dans le plan d'eau. Attention : pour pêcher, le permis est obligatoire, deux gardes assermentés vérifient régulièrement. Le dimanche 13 avril, la section pêche du club GMT organise un concours, comme l'an dernier, de 9h30 à 12h30. Les inscriptions se font au siège du GMT (476, avenue Léo-Lagrange) tous les lundis de 18h à 19h et le dimanche matin à Fontvenelle à partir de 8h30. Pour autant, les lâchers de poissons ou l'organisation de concours ne représentent qu'une partie de l'activité de la section : *« des sorties en rivière ou en mer sont à l'étude avec l'OMJ, elles pourraient concerner des petits groupes de cinq à six jeunes, tous les quinze jours par exemple, »* propose Daniel Lamiguet. Une formule plus souple que celle mise en place l'été dernier, où un stage d'une semaine couplé avec le tennis club avait attiré tant d'enfants que les pêcheurs n'arrivaient plus à suivre. Et puis, il faut entretenir le plan d'eau, le nettoyer, aménager les berges, couper les roseaux qui envahissent vite... *« C'est un gros travail, difficile à gérer parce que nous sommes peu nombreux au club, et nous sommes certes garde-pêche, mais bénévoles, »* souligne Alain Dufour. Il serait en effet dommage qu'après avoir trouvé son public, le "lac" devenu patrimoine municipal ne soit plus mis en valeur... et tombe à l'eau.

B.C.

Le 13 avril, vous pourrez participer à un grand concours de pêche, pour lequel le permis est obligatoire.

Des dizaines de grenouilles ont colonisé les abords du plan d'eau. Concert tous les soirs.

Photos : E. Petit

Des brochets, des gardons et même des cygnes

La faune du plan d'eau continue à se diversifier. Aux gardons, brochets, ablettes, carpes, goujons, barbots, chevennes, tanches, perches et sandres s'ajoutent une armada de grenouilles qui se lancent dans des concerts improvisés au crépuscule et, depuis le 10 mars, un couple de cygnes. Agés de neuf mois, ils viennent de chez un particulier de Mimet. Espèce protégée, ils sont bagués, vaccinés et assurés. Leur installation n'a pas été de tout repos : le premier jour, ils se sont sauvés dans la Luynes où il a fallu les repêcher. Un abri a été aménagé sur l'îlot, où ils ont à manger et à boire. Herbivores, ils se nourrissent de jeunes pousses, mais acceptent très vite le pain que vous pouvez leur envoyer. Dans deux ans, si tout va bien, ils devraient faire des petits, qui se nichent sur le dos de la mère quand elle nage. C'est l'ornithologue Armand Bardidia qui est à l'origine de leur venue à Gardanne. Prenez soin d'eux...

ANNONCES

Football

Le Biver Sports organise les 12 et 13 avril son tournoi national des moins de treize ans (souvenir Iddir Tati). Huit équipes se rencontreront en deux groupes au stade Saint-Pierre le samedi après-midi (de 14h30 à 18h30) et le dimanche matin (de 8h30 à 12h15) : Toulon, Vitrolles, Biver et Nice, Montpellier, les Caillols, l'OM et Saint-Etienne. Les demi-finales se disputeront le dimanche après-midi à partir de 14h, la finale à 17h20. Les rencontres se jouent en deux périodes de 15 minutes chacune. A noter que le Biver Sports a honoré la mémoire de Jean-Marc Hampartzoumian (dirigeant et vice-président du comité des fêtes), décédé en janvier dernier, en déposant sur sa tombe une plaque du souvenir.

Judo

L'AJA organise un stage multi-sports d'une semaine (14 au 19 avril) à Ancelle, dans les Alpes. Au programme, judo, GRS, aérobic, escalade, tir à l'arc, kayak, randonnée, équitation. Ce stage est ouvert à tous à partir de 6 ans. Renseignements : 04 42 51 44 63.

Handball

En Préfédérale, les féminines de Gardanne Handball recevront le leader Apt le dimanche 30 mars à 15h (gymnase Léo-Lagrange). Le dimanche 6 avril, elles accueilleront Arles (15h) juste avant que les masculins n'affrontent Saint-Martin (17h). Une après-midi de hand à ne pas manquer au gymnase Léo-Lagrange.

RÉSULTATS

Athlétisme

Des nouvelles de Lætitia Florimond, le meilleur espoir gardannais en athlétisme : elle a terminé 4ème aux championnats de France à Liévin en juniors, avec un lancer de 12,7 mètres au poids de 4 kg. Elle avait précédemment remporté le championnat de Provence et avait fini 2ème aux interrégionaux de Grenoble.

Judo

Belle semaine pour Elodie Brun, une minime de l'Athlétic Judo Avenir : elle décroche le titre de championne d'inter-région et devient championne d'académie. Elle participera aux Jeux de l'Avenir.

Centre ville

Et l'école sera plus belle...

LES BÂTIMENTS DES ÉCOLES DU CENTRE, PRÉVERT, BAYET ET BEAUSOLEIL ONT UNE QUARANTAINE D'ANNÉES. ILS VONT BÉNÉFICIER DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE DE NOMBREUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION QUI S'ÉTALERONT SUR CINQ ANS.

D'ores et déjà, on peut juger des premiers résultats avec la réalisation de la nouvelle salle polyvalente construite à la place de l'ancien préau. Au programme de cet immense chantier, la construction de préaux dans la cour des primaires et des maternelles, ainsi que la suppression des salles préfabriquées, chaudes l'été et froides l'hiver. La maternelle actuelle, chargée de sept classes, sera scindée en deux écoles de cinq classes chacune, avec pour cela la création de 3 salles supplémentaires dont une de motricité. Les entrées seront au nombre de trois donnant sur divers côtés du quartier. Le groupe scolaire, dans sa nouvelle forme, sera plus ouvert sur la vie de la cité. Le quartier sera d'ailleurs transformé puisque l'avenue de Toulon sera déviée pour aboutir vers Intermarché. La place du collège Gabriel-Péri sera réaménagée.

Du sol au plafond, rien ne sera épargné : peinture, plâtre... et accès aux handicapés. Toutes les classes vont subir des travaux de plomberie afin que chacune soit équipée de lavabos, indispensables pour les ateliers. Le restaurant scolaire sera transféré côté entrée des bâtiments et donnera sur l'extérieur avec un accès indépendant afin d'éviter comme aujourd'hui les livraisons des repas qui se déroulent au milieu de la cour. Il laissera la place à de nouvelles classes. *« Les travaux s'exécuteront au rythme des vacances sans avoir recours à l'évacuation de l'école »* précise Louis Puerta, l'architecte municipal responsable du projet. Pour Gilbert Payan, adjoint au maire délégué aux affaires scolaires, *« cette formule est mieux adaptée au bon déroulement scolaire et tient compte des possibilités financières de la commune en étalant la réfection sur cinq ans. C'est un des projets les plus importants du mandat avec un coût total qui s'élèvera à la fin des travaux à 30 millions de francs. »*

S.H.

Les écoles du centre, au cœur du projet de rénovation, s'ouvrent sur le quartier qui connaîtra dès cet été des modifications de voiries.

Photo : E. Petit

L'ÉTÉ 97 VERRA LA POURSUITE DES TRAVAUX avec en priorité, la déviation de l'avenue de Toulon. Afin d'aménager une entrée avec un grand parvis pour les écoles, un nouveau restaurant et l'agrandissement de la maternelle, la voie sera repoussée de 15 mètres réduisant le grand espace devant le collège Gabriel-Péri. La place du collège sera redéfinie et améliorée.

SOUS FORME D'OPÉRATION TIROIR, les travaux s'organiseront ainsi : dégagement d'une zone, agrandissement, création ou rénovation de la partie puis installation. Le chantier prévoit aussi l'extension du RASED (réseau d'aide spécialisée et d'éducation) et la construction à la maternelle d'une bibliothèque ainsi que des locaux pour le personnel.

Venez découvrir le projet

Le samedi 5 avril 1997 à 10h30, les habitants des quartiers environnant le groupe scolaire du centre, les parents d'élèves, les enseignants et les élèves pourront découvrir la salle polyvalente fraîchement livrée et la maquette du projet de rénovation ainsi que le détail des travaux sur plans. Dans cinq ans, c'est une école toute neuve qui se dressera sur une place réaménagée.

En service depuis quelques jours, la salle polyvalente est équipée d'une scène pour accueillir des spectacles ou des projections de films. Grâce à ses deux cents mètres carrés avec un accès direct sur l'extérieur, elle sera aussi utilisée par les associations locales. Sa construction aura coûté plus de 800 000 francs. Son inauguration permettra aux uns et aux autres de donner leur avis sur la suite des travaux qui peuvent encore recevoir des modifications.

Compte-rendu
Conseil municipal du jeudi 27 février 1997

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N°1 - *Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 1996.*

N°2 - *Vote des taux d'imposition pour l'année 1997*

Monsieur le Maire : Nous vous proposons les mêmes taux que l'année dernière.
Taxe d'habitation : 20,38% ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,55% ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30,75% ; Taxe professionnelle : 27,48%
Il y a 15 ans l'essentiel de la Taxe Professionnelle venait de Pechiney et de la Centrale, notre politique a fait qu'aujourd'hui c'est un tiers Pechiney, un tiers la Centrale, un tiers les PME.
Monsieur Peltier : Les zones sur Gardanne ont une activité importante et j'ajoute que nous sommes toujours prêts pour ceux qui créent des emplois à revoir la Taxe professionnelle.
Monsieur le Maire : Les bases de la Taxe Professionnelle ne sont pas justes, nous sommes d'accord, ceux qui créent des emplois sont pénalisés, cela fait longtemps que nous demandons une révision de ces bases, mais il y a des gens qui sont encore plus en difficultés : les chômeurs et les RMistes. Il y a un impôt encore plus injuste c'est la T.V.A qui est à 20,6% et qui touche tous nos achats.

Pour : 26, Abstentions : 2, Contre : 5

N°3 - *Vote du Budget Primitif Principal - Exercice 1997*

Monsieur Peltier : Pour Gardanne, les dotations d'Etat devraient diminuer de 0,70% par rapport à celles reçues en 1996 alors que les prix devraient augmenter de 1,3%. Malgré ce contexte national défavorable, la gestion saine et rigoureuse appliquée par la municipalité ces dernières années a permis de maintenir un niveau élevé de réalisations en conservant un endettement inférieur à la moyenne régionale. Cette situation sera encore améliorée par la politique de désendettement adoptée par la municipalité depuis 1996 (non réalisation d'emprunt) et par la renégociation en cours de prêts à taux élevés (gains financiers de l'ordre de 500 000 Francs par an). Le budget présenté prend en compte les priorités annoncées en décembre, principalement dans le secteur jeunesse et social. Il permet le financement d'investissements sur lesquels nous nous étions engagés tels que la première tranche de rénovation de l'école du centre et les travaux de réparation et d'amélioration de la voirie et des réseaux consécutifs aux inondations d'août dernier. Il permet en outre de limiter l'enveloppe prévisionnelle d'emprunts à 3, 7 millions de Francs.

Pour : 26 , Abstentions : 2, Contre : 5

N°4 - *Adhésion de nouvelles communes au Syndicat Mixte d'Electrification des Bouches du Rhône*

Unanimité

N°5 - *Modalités de la concertation sur le projet d'aménagement de la R.D.6*

Monsieur le Maire : D'importants travaux d'aménagement de la RD6 vont être engagés par le Conseil général. Celui-ci est tenu par le Code de l'Urbanisme de procéder en accord avec la commune à une concertation avec la population sur le projet. Il est proposé d'approuver la procédure de concertation. Il est à noter que c'est une démarche que nous avons l'habitude de pratiquer à Gardanne sans que la loi ne nous l'impose *(lire détails en page Quartiers de ce numéro)*.

Unanimité

N°6 - *Proposition de signature du "Manifeste" de l'Association des Elus locaux contre le sida.*

Monsieur le Maire : Nous avons été saisis par l'Association des Elus locaux contre le sida d'une motion de soutien. Il est proposé aujourd'hui de nous engager d'une façon plus générale en sensibilisant nos concitoyens sur la nécessité de la prévention et sur la solidarité à l'égard des malades. Cela passe par la mise en œuvre d'une politique globale de lutte contre le sida en concertation avec les pouvoirs publics, les intervenants locaux et toutes les associations luttant contre cette maladie.

Unanimité

N°7 - *Motion de soutien à l'autodétermination du Peuple Tibétain.*

Monsieur le Maire : La commune a été sollicitée pour contribuer à la défense de la cause du Tibet. Il est proposé de prendre une motion au soutien de ce peuple en lutte pour son droit à l'autodétermination.

Unanimité

Résidence Le Monfort. La SAMOPOR et d'autres logeurs sollicitent une adaptation des garanties d'emprunt.

Photo : E. Petit

N°8 - *Vote des Subventions aux associations.*

Outre la subvention financière de fonctionnement, les associations bénéficient pour la plupart d'entre elles de diverses aides matérielles : mise à disposition d'installations, locaux, aide aux transports et appui des services municipaux lors de certains événements. Compte tenu des enveloppes globales contenues dans le projet de budget 1997, il est proposé d'approuver les propositions de répartition à chaque association.
Monsieur le Maire : Le Secours Catholique a été le plus augmenté. Les trois associations caritatives ont été remises à niveau, car il faut les aider.

Pour : 28, Contre : 5

N°9 - *Vote du Budget Primitif Annexe du Service des Transports - Exercice 1997.*

Le Budget Primitif annexe du Service des Transports s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 3 274 600 Francs dont 2 907 400 Francs en fonctionnement et 367 200 en investissement.

Pour : 26, Abstentions : 2, Contre : 5

N°10 - *Dotation Globale d'Equipement des Communes et de leurs Groupements*

Il conviendrait de solliciter les subventions spécifiques les plus larges possibles auprès de l'état au titre de la DGE pour les programmes de travaux suivants en 1997 : Travaux de VRD - Vieille Ville - Rue Kruger Terrain Chapelle; Mise aux normes des stades stabilisés; Rénovation Ecoles du Centre ; Travaux de VRD - Déviation Avenue de Toulon.
Monsieur le Maire : Je vous rappelle que nous avons eu 0 francs l'année dernière au lieu de 800 000 Francs précédemment.

Unanimité

Résumé des Questions N°11 à N°14

Les sociétés d'HLM PROVENCE LOGIS, SUD HABITAT, SAMOPOR et LOGIREM sollicitent de la commune l'adaptation des garanties d'emprunt initialement accordées et cela conformément aux dispositions gouvernementales prises en juin 1996. Cette mesure permet aux emprunteurs de bénéficier d'un allègement de leurs charges d'annuités par la baisse des taux d'intérêt et l'allongement de la durée de remboursement des prêts.

Pour : 31, Abstentions : 2

N°15 - *Information : Point sur les marchés du Service de l'Eau - Année 1996.*

Pas de vote sur cette question.

N°16 - *Décision Modificative N° 1 - Budget Eau.*

Afin de pouvoir changer une pompe à la station de pompage des Giraudets, il y a lieu de procéder à des virements de crédits sur le budget de l'eau.

Pour : 29, Abstentions : 4

N°17 - *Signature de l'acte de mainlevée d'une inscription de privilège de vendeur (lot n° 18A*

de la Z.I. Avon).
Unanimité

N°18 - *Signature d'un acte de cession gratuite lieudit Les Aires.*
Unanimité

N°19 - *Régularisation d'une cession gratuite de terrain par la Société SEAF - (Le Clos Séverine).*
Unanimité

N°20 - *Régularisation d'une cession gratuite de terrain par la Société S.E.A.F. (Le Clos Anaïs).*
Unanimité

N°21 - *Signature d'un acte administratif d'échange sans soulte avec le Département des Bouches-du-Rhône.*
Les travaux d'aménagement de la RD58 entre la RD6 et la RD46A dans le contournement Est de Gardanne nécessite l'acquisition de terrains communaux par le Département d'une superficie totale de 11 506 m² et d'une valeur de 255 000 Francs.
En échange, le Département céderait diverses parcelles pour une superficie totale de 8 682 m² pour une valeur de 252 000 Francs. Vu la faible différence de valeur, il est proposé d'effectuer un échange sans soulte.
Unanimité

N°22 - *Acquisition d'une parcelle de terrain par voie de cession gratuite lieudit La Crau (Cobalto).*
Unanimité

N°23 - *Acquisition d'une parcelle de terrain par voie de cession gratuite lieudit La Crau (Gauthier Léon).*
Unanimité

N°24 et 25 - *Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle communale BH n°249 au profit de la parcelle BH n°238 et sur la parcelle communale BH n°249 au profit de la parcelle BH n°250.*
Unanimité

N° 26 - *Motion pour la défense des cinémas de proximité*
Madame Boucabeil : Depuis une quinzaine d'années souvent à l'initiative des communes s'est crée dans notre département un réseau de salles de cinéma. Elles représentent un atout considérable pour le développement du cinéma et jouent par ailleurs un rôle irremplaçable d'animation en centre ville. Aujourd'hui ces salles sont menacées. Trois méga-complexes sont en cours de construction à la périphérie de Marseille. Le cinéma n'y est plus qu'un "produit d'appel". Nous demandons que soit refusée l'implantation de tout nouveau méga-complexe autour de Marseille.
Unanimité

N°27 - *Motion contre la Loi Debré.*
Monsieur le Maire : Je voudrais rappeler que la loi de 1945 permet de contrôler et de reconduire les clandestins à la frontière. Je crois que c'est une loi qui vient parce qu'il y a un problème économique et social très fort, je crois qu'il faut sanctionner sévèrement ceux qui emploient les travailleurs clandestins, nous, députés communistes avons fait des propositions mais on ne nous a pas suivi, le jour où on aura réglé ce problème cela deviendra minime. Face à la montée du Front National, le Gouvernement a engagé un mauvais débat, on n'avait pas besoin de modifier cette loi. Nous avons demandé l'abrogation des lois Pasqua et Debré, il y a des gens qui se retrouvent irréguliers parce que la loi a été modifiée, ne pouvant plus être régularisés, ils sont en situation de non droit. Je crois que nous sommes dans un pays d'accueil il faut maîtriser les flux.
Pour : 28, Contre : 5

N°28 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer le marché avec l'entreprise retenue pour des travaux de remise en état des voiries et réseaux divers de la Cité de l'Eglise à Biver, dans le cadre des crédits attribués par le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire.*
Unanimité

N°29 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer les marchés avec les entreprises retenues pour l'acquisition de 16 véhicules pour l'année 1997.*
M. Menfi : Il s'agit du remplacement de véhicules anciens et en très mauvais état.
Unanimité

Un autocar d'occasion va être acheté par le service municipal des transports.

Photo : E. Petit

N°30 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'un autocar d'occasion et à signer le marché avec l'entreprise retenue.*
Unanimité

N°31 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer le marché avec l'entreprise retenue pour des travaux de VRD - Avenue de Toulon - Déviation.*
Monsieur Menfi : La déviation de l'Avenue de Toulon a plusieurs objectifs dont les principaux sont de permettre la réalisation d'une façade urbaine indissociable de la future place, d'améliorer la circulation et le stationnement, de réaliser la rénovation des écoles du Centre dans les meilleures conditions. Le montant des travaux est estimé à 2 900 000 Francs *(lire détails en rubrique Jeunesse dans ce numéro).*
Unanimité

N°32 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer les marchés avec les entreprises retenues pour des travaux de rénovation des Ecoles du Centre.*
Monsieur Menfi : Les écoles du Centre datent de 1958 et nécessitent une réfection générale. La première tranche à réaliser en 1997 porte sur l'extension de 400 m² utiles hors de l'enceinte actuelle, la réalisation d'un préau et divers travaux de sécurité urgents. Le montant des travaux de la 1ère tranche est estimé à 4 110 000 francs TTC *(lire détails en rubrique Jeunesse).*
Unanimité

N°33 - *Lancement d'une procédure de marché négocié et à signer le marché avec l'entreprise retenue pour le réaménagement de la Place Gambetta.*
Monsieur Menfi : Il est proposé de réaménager la Place Gambetta en construisant un abri conteneurs et une enveloppe autour du local de transformation EDF, en rénovant le revêtement de la placette en pavage et enrobés (100 m²), en installant quelques jardinières, ainsi que du petit mobilier urbain.
Unanimité

N°34 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer le marché avec l'entreprise retenue pour la fourniture de carburants et de combustibles.*
Unanimité

N°35 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer le marché avec les entreprises retenues pour l'acquisition de matériels informatiques.*
Monsieur Menfi : La mise en œuvre en fin d'année 1996 de deux réseaux locaux informatiques principaux nécessite la connexion à distance de certains services pour pouvoir consulter les données des serveurs. Cela implique le remplacement de divers matériels et la compatibilité de logiciels des services concernés.
Unanimité

N°36 - *Relancer un appel d'offres ouvert et à signer le marché avec l'entreprise retenue pour les travaux de VRD - Vieille Ville - Rue Kruger - Terrain Chapelle.*
Monsieur Menfi : La Commission d'appel d'offres du 11 Février 1997 a décidé de déclarer sans suite l'appel d'offres pour les travaux de VRD Vieille Ville - Rue Kruger - Terrain Chapelle, au regard du peu de réponses enregistrées et des compétences particulières nécessaires. Il est proposé de relancer un dossier de consultation par lots séparés.
Pour : 30, Contre : 3

N37 - *Signature de l'avenant n° 1 au contrat de maintenance avec Michel PLANTE Système.*

Monsieur Menfi : Il s'agit de l'extension du contrat de maintenance des toilettes automatiques signé début 1996 avec la Société Michel PLANTE SYSTEME aux deux nouvelles toilettes automatiques installées sur la commune.

Unanimité

N38 - *Lancement d'une étude pré-opérationnelle "Opération Publique d'Aménagement de l'Habitat" pour revitaliser les réhabilitations du Centre Ancien et solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de l'Etat.*

Monsieur Menfi : Il serait souhaitable de revitaliser la dynamique de réhabilitation sur le centre ville par une opération publique d'aménagement de l'habitat. Celle-ci pourrait être contractualisée fin 1997 et couvrirait la période 1998-2000. Il est nécessaire au préalable de faire réaliser une étude pré-opérationnelle pour déterminer le nouveau périmètre d'intervention, les actions à mettre en œuvre et les programmes sociaux thématiques à développer.

Unanimité

N39 - *Signature d'un contrat de maintenance avec la Société ALCATEL pour le Centre Communal d'Action Sociale - Square Deleuil.*

Unanimité

N40 - *Dénomination d'une rue "19 Mars 1962".*

La collectivité a été sollicitée par la FNACA afin qu'une rue soit dénommée "19 Mars 1962". Il est proposé au Conseil municipal de réserver à cette demande une suite favorable de principe, le lieu sera déterminé ultérieurement.

Pour : 24, Abstentions : 6, Contre : 3

N41 - *Remboursement sinistre Automobile du 2 décembre 1995 par la Société AXA ASSURANCE.*

Unanimité

N42 - *Sollicitation de subventions auprès du Conseil régional, Conseil général, de la Communauté européenne, du FIBM pour le financement du VIème FORUM.*

Madame Gouhier-Huet : La Commune de Gardanne organise cette année son "VIème FORUM DES ENERGIES." Il aura lieu les 24, 25 et 26 avril 1997. Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 580 000 Francs. Cette opération peut bénéficier de financements de la part de différents organismes.

Unanimité

N43 - *Signature d'un contrat avec la Société Azur Sécurité pour la surveillance de la piscine municipale, des bâtiments communaux et différentes manifestations.*

Monsieur Arniaud : Durant la saison d'ouverture de la piscine municipale, il est apparu nécessaire d'assurer le gardiennage de nuit. A cet effet, des rondes sont assurées sur le site de 21h45 à 5h45 du matin (pour un montant TTC de 85 095,40 Frs).

Le contrat qu'il vous est proposé d'approuver permettra également la surveillance de manifestations exceptionnelles ou ponctuellement d'autres bâtiments communaux, et ce à la demande de la municipalité.

Unanimité

Le programme de réhabilitation de la vieille-ville va être prolongé pour la période 1998-2000.

Photo : E. Petit

N44 - *Signature d'une convention avec la Société GEFCO sise à Bouc-Bel-Air pour une action de formation dispensée à leur personnel par le Centre de Secours Principal.*

Unanimité

N45 - *Avis du Conseil municipal sur les mesures de Carte scolaire pour l'année 1997.*

Madame Marcolini : L'Inspection Académique nous a transmis les mesures de carte scolaire pour l'année 1997. Elle propose une "fermeture à surveiller" au Groupe Scolaire Prévert/Bayet et une "fermeture à surveiller" à l'Ecole Maternelle Beausoleil.

Monsieur Payan : Nous venons de voter le principe de la rénovation de ces écoles. Ces travaux vont occasionner un certain nombre de perturbations, et s'il faut examiner les aspects quantitatifs, il faut aussi les relativiser, il faut surtout améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles de Gardanne. Tout le monde est prêt à se mobiliser contre ces fermetures.

Unanimité contre les fermetures de classes.

N°46 - *Maintien des tarifs d'entrée à la piscine municipale - Saison 1997.*

Monsieur le Maire : Il est proposé de reconduire pour 1997 les tarifs d'entrée à la piscine municipale votés en conseil municipal le 12 mars 1996. Sur l'ouverture de 12h à 14h, on va renvoyer cette question en Commission des sports. Je vous rappelle ce qui avait motivé cette décision, c'était d'éviter que les parents mettent les enfants toute la journée.

Unanimité

N47 - *Signature de la convention pour l'utilisation de la Buvette de la piscine municipale.*

Unanimité

N48 - *Approbation d'un nouveau barème et signature de l'avenant N°1 au contrat signé avec Eco-Emballage.*

Unanimité

N49 - *Signature de l'avenant n°2 pour la collecte des vieux papiers et cartons.*

Monsieur Bastide : Afin d'améliorer le ramassage des conteneurs à papiers et cartons des points d'apport volontaire, il est souhaitable d'augmenter de 3 à 4 le nombre de rotations mensuelles.

Unanimité

N50 - *Lancement d'un marché négocié pour l'enfouissement des déchets à la décharge.*

Unanimité

N51 - *Rapport de la Chambre régionale des comptes sur les activités de la SIGEC.*

Constate à l'unanimité avoir pris connaissance du rapport.

N52 - *Application du décret n° 92.526 portant création d'une prime de technicité forfaitaire en faveur de certains personnels des bibliothèques.*

Unanimité

N53 - *Signature de la convention avec l'Association "Profession Sport 13" pour la mise à disposition de personnels saisonniers pour la piscine municipale (Saison 1997).*

Madame Primo : Des cours de plongée subaquatique sont mis en place à la piscine municipale depuis 1992. Une association impulsée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et soutenue par l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône, s'est créée dans le but de mettre à disposition des communes du personnel qualifié dont elles ont besoin.

Unanimité

N54 - *Signature d'une convention avec l'institut PASTEUR de Lille pour une action de formation intitulée "Système HACCP mise en place et application pratique".*

Unanimité

- Délibération annulant et remplaçant la délibération du 14 Novembre 1996 autorisant Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert pour les séjours de vacances - autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions passées avec divers organismes pour l'organisation des séjours de vacances - Eté 1997

Pour : 29, Abstention : 1, Refus de Vote : 3

- Secteur Enfance : Fixation des tarifs de participation des familles aux frais de séjours vacances.

La ville prend à sa charge la moitié du montant de chaque séjour.

Pour : 29, Abstention : 1, Refus de Vote : 3

- Signature de l'avenant N°1 au lot N°4 - Voirie du marché aménagement de la zone industrielle La Palun.

Pour : 29, Abstention : 1, Refus de Vote : 3

Atelier mémoire

Histoire de se souvenir...

DÉCOUVRIR COMMENT ON PEUT RÉACTIVER SA MÉMOIRE GRÂCE À DES EXERCICES TRÈS VARIÉS ET ATTRACTIFS, C'EST LE BUT DES QUINZE SÉANCES DE L'ATELIER MÉMOIRE QUE PROPOSE LA MUTUELLE DE GARDANNE EN COLLABORATION AVEC LE CCAS. Perdre ses clefs, égarer ses lunettes, ne plus trouver un nom, un mot, oublier un rendez-vous...cela arrive à tout le monde, mais surtout aux personnes de plus de soixante ans. C'est souvent cette catégorie de personnes, les retraités, qui se plaignent de trous de mémoire. Plus que de réels troubles, il s'agit souvent d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. Pour palier ces lacunes, la Mutuelle de Gardanne a, dans un premier temps, convié par le biais du Centre Communal d'Action Sociale toutes les personnes du 3ème âge à une séance d'information. A l'issue de cette rencontre, 11 personnes se sont inscrites pour participer aux ateliers de mémoires. « *C'est la première séance aujourd'hui, les autres se dérouleront comme celle-ci à la Médiathèque, à raison d'une par semaine* » souligne Nicole Delfino, animatrice des Ateliers Mémoire au sein des Mutuelles de Provence. « *Le PAC EUREKA (voir hors-texte) que l'on utilise est une méthode élaborée par des neuropsychologues de la Fondation Nationale de Gérontologie à la demande des Mutualités Sociales Agricoles, qui découvraient il y a quelques années de sérieux troubles de la mémoire chez les retraités ruraux. Une convention a permis aux mutuelles de Provence de l'adapter .*» L'objectif premier est de lutter contre les effets néfastes du vieillissement cérébral et la perte d'autonomie en entretenant l'équilibre psychologique et l'épanouissement personnel. Adaptée aux personnes âgées, elle serait aussi souvent utile chez les plus jeunes !

Sylvia Hernandez

Faites travailler votre cerveau

Le Programme d'Activation Cérébrale Eurêka est proposé pour un groupe de dix à quinze personnes. Chaque séance peut durer de 1h30 à 2h. En général, elles débutent par un exercice intitulé "revue de presse" au cours duquel sont évoqués les faits marquants de l'actualité de la semaine précédente, retenus par les participants. Puis la deuxième partie fait appel à travers des exercices aux principales stratégies qui sont l'association (relation entre éléments semblables...), la classification (catégories, familles, ordre logique...) et la visualisation. Ces nombreux exercices attractifs et motivants vont solliciter le cerveau à travers la globalité de ses fonctions : l'attention, la perception, la mémoire, le langage et l'intelligence. Essentiellement réservé au personnes retraitées de Gardanne, les 15 séances collectives des ateliers de mémoire ont démarré début mars et se poursuivront jusqu'au mois de juin.

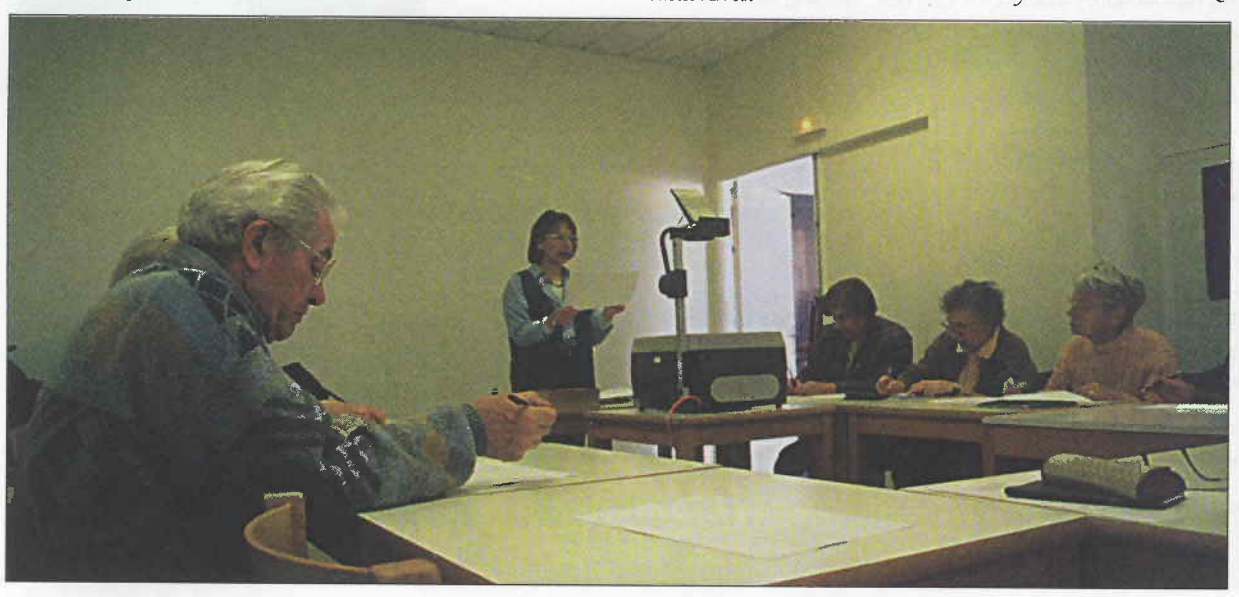

Penchés sur leur feuille d'exercices, les participants ont commencé le travail de visualisation.

Photos : E. Petit

DES SÉANCES D'INFORMATION SANITAIRE ont été mises en place à la Médiathèque pour les personnes du 3ème âge par la Mutuelle de Gardanne en collaboration avec le CCAS. La dernière en date s'est déroulée le 20 mars et abordait le problème de l'incontinence urinaire chez l'homme et chez la femme. La suivante aura lieu le 15 mai à 14h30 au 1er étage à la Médiathèque. Pour de plus amples renseignements, contactez la Mutuelle au 04 48 58 34 68.

L'ASSOCIATION HUMANITAIRE CRAIOVA, organise pour subvenir aux besoins d'un orphelinat (0 à 3 ans) en Roumanie, une collecte (lait en poudre, farine pour enfant, sucre, pâtes, riz, huile, chocolat, antibiotiques, vitamines, pansements, dentifrice, coton, savon...) dont le produit sera acheminé par un convoi partant début mai. L'association parraine un orphelinat de 350 enfants. Le Gardannais Farid Kaced participe activement aux convois et sollicite la population pour tout type de dons. Pour tous renseignements et dépôt, le contacter au 04 42 94 95 00 , poste 9557 (H.B)

FRANCE-ADOT 13 DONS D'ORGANES organise un voyage à San-Remo le samedi 12 avril 1997. Le prix est fixé à 110 francs. Les inscriptions seront prises jusqu'au 8 avril au bureau à la Maison du Peuple de Gardanne ouvert tous les après-midi, ou en téléphonant au 04 42 51 41 34 ou 06 09 09 63 84 ou 04 42 58 04 04. En dessous de 40 personnes la sortie sera annulée.

L'ASSOCIATION "AIDE ET LOISIRS 3ÈME ÂGE" organise le dimanche 20 ou 27 avril 1997 une journée à Méounes (Var) au restaurant "Le Gavaudan" repas-spectacle, ferme, zoo. Les inscriptions seront reçues au foyer Nostre Oustau le mardi de 13 h 30 à 16 h 30 et en mairie annexe de Biver le jeudi de 9 h 30 à 11 h.

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **armoire** (150F) + caméra Super 8 (300F) + paire chenets (100F) + galerie voiture (100F). Tél. 04 42 58 38 94

☛ Vds cause départ **meubles divers + TV** (1000F) + vidéo dble cass. (1500F) + chaine HIFI (1500F) + frigo congel (800F) +séche linge (800F). Tél. 04 42 65 87 00

☛ Vds **ordinateur IPC** avec écran Casper + souris + Window 92 (1500F) Tél. 04 42 58 23 63

☛ Vds **canapé convert.** neuf (3500F) et donne dble rideaux. Tél. 04 42 58 08 55

☛ Vds **paire de chaussures** de marche Pointure 38, état neuf. Tél. 04 42 58 19 18

☛ Vds **2 banquettes fixes** 2 pl. bois et tissu. (500F) les 2. Tél. 04 42 69 97 32

☛ Couple âgé dame impotante, **recherchent 2 fauteuils** ou diverses affaires. Tél. 04 42 51 41 34

☛ Vds **petit aquarium complet** (200 F) + aquarium 60 l complet (350 F) + petit frigo (300 F). Tél. 04 42 51 02 77 rép.

☛ Vds **2 portes chambre froide** TBE. H2,20 m. l. 1,14 m. épais.0,18. et H. 1,85 m. l. 0,82 m, épais. 0,14 Tél. 04 42 58 44 32

☛ Vds **table de ping-pong** métal. BE. (600F). Tél. 04 42 58 81 69

☛ Vds **insert cheminée** très peu servi (2000F) à déb. Tél. 04 42 51 01 45 HR

☛ Vds **manteau** de Marmotte T42 BE Tél. 04 42 58 93 01 ap. 18H

☛ Vds **télécopieur** Galeo 1500 TBE prix à déb. Tél. 04 42 51 34 29

☛ Vds **Encyclopédie** (20 volumes) TBE (1000F) Tél 04 42 58 25 40

☛ Vds **Chambre B.B.** compl. bois vert pâle TBE. (3000F) + Meuble Rotin Blanc avec 4 étag. en verre (1000F) Tél 04 42 58 15 51 (soir)

☛ Vds **Piscine** diam. 360 L 0,90 Prix (200F) + Filtre à sable (1000F) ou le tout à (1100F) Tél 04 42 58 49 34

☛ Vds **Congel. Bahut** 330L TBE. (val.800F) Tél. 04 42 58 49 34

☛ Vds **Store alu.** L436 sur A300 TBE. (2800F) à déb. Tél. 04 42 65 93 17

☛ Vds **poussette jumeaux** transf.landau + habillage neuf Tél. 04 42 65 98 42

☛ Vds **chiots Boxers** de race Tél. 04 42 58 24 06

☛ Vds **nettoyeur vapeur** BE+ chaussures neuves P. 39 bon prix. Tél. 04 42 51 46 65

☛ Vds **canapé en pin** (100 f) + porte de garage bois (1000 F) + coupe carreaux 220 v (2500 F) + pistolet à crépir (1500 F) Tél. 04 42 51 59 15

☛ Vds **canapé 3 pl.** convert. tissu + 2 fauteuils (400 F) Tél. 04 42 51 28 14 HR

☛ Vds **veste 3/4** cuir noir neuf (800 F) Tél. 04 42 58 19 22

☛ Vds **planche à voile** (2000 F) état neuf. Tél. 04 42 51 39 67

☛ Vds **clôture Vit Clos.** 20 panneaux acier galvan. 70 m linéaire. 2 m H. + plot béton. Tél. 04 42 72 57 73

☛ Vds **plaque fonte** (200 F) + vélo appart (300 F) + four élect. (600 F) + chauffage gaz (150 F) + galerie voiture (150 F) Tél. 04 42 58 38 94

☛ Vds **Chauffe-eau élect. 75 L.** (350 F). Tél. 04 42 51 19 65

☛ Vds **mini chaîne** stéréo prix à déb. + poêle à mazout BE prix à déb. Tél. 04 42 58 21 35

☛ Vds **tenue de cuisine** (500) F + tenue de ski (300F) Tél. 04 42 51 24 39

☛ Vds **barbecue gaz** sur roues + table trav. Neuf. (1200 F) Tél. 04 42 65 88 81

LOGEMENT

☛ Fonct. cherche acheter ou louer **T4/T5 Gardanne.** Tél. 04 42 24 76 70

☛ Vds **T4 ensoleillé** à Marseille 80 m2. cuis. équipée. Tél. 04 91 08 74 24

☛ Couple sérieux cherche **T2/T3 Gardanne** alent. loyer modéré. Tél. 04 91 52 76 38

☛ Vds à **Pourcieux (Var) cabanon** (40 m2) + four à pizza + barbecue - 8000 m terrain. Tél. 04 42 51 38 06

☛ Cherche à **acheter appart.** à Gardanne/Biver. Tél. 04 42 65 88 71

☛ Part. vds. **T4 résid. calme,** cuis. équip. grd balcon, cave, garage, parking. (600 000F) Tél 04 42 51 36 10 HR

☛ Cherche **garage à louer** sur Gardanne Tél 04 42 58 32 15

☛ Vds **T4 rés. calme** centre Gardanne RDC. (40 U) Tél 04 42 58 16 94 Soir

☛ Couple Fonct. cherche **T3-T4 à louer** avec jard. Tél 04 42 65 96 33

☛ Vds **Villa sur 2 niveaux** 200 m 2 hab. Gardanne Prix à déb. Tél 04 42 58 01 89

☛ Vds **T1 meublé** à Seyne les Alpes (20 U. à déb) Tél. 04 42 58 09 77 ou 04 42 58 48 81 soir

☛ Couple **cherche T3/T4** à louer avec jardin ou terrasse. Tél. 04 42 65 95 96

☛ Cherche **studio ou chbre indépend.** pris raisonnable. Tél. 04 42 51 51 64

☛ Vds **appart. à Gardanne** centre T4 + garage - chauf. indiv. Tél. 04 42 51 17 15

☛ Vds **bail ts comm.** local 20 m2 centre Gardanne. petit loyer. Tél. 04 42 58 43 25

OFFRES DE SERVICE

☛ Dame avec maitrise d'Anglais donne **crs ts niveaux** 6ème à Term. Tél. 04 42 69 75 77

☛ Etudiante donne **crs Français, Anglais, Ital.** primaire et collège. 60 F/h. Tél. 04 42 58 40 10 ap. 18h

☛ **Garderait enf.** ou ferait H. ménage, week-end, vacances, ap. école. Tél. 04 42 51 37 84

☛ Donne **crs. de Maths, Anglais et autres** jusqu. en Term. Tél 04 42 51 34 29

☛ Dame sér. et expér. ferait **ménage ou autres** tâches. Tél 04 42 51 57 90

☛ J. Fille expér. avec véhic., **garde enf.** pour vos soirées + ménage et repass. Tél 04 42 51 46 41 ap. 20h30

☛ Etudiante en sanitaire et social **garde enfants** pdt vac. scol. Tél. 04 42 51 26 71

☛ Donne **cours de piano** tous niveaux. Tél. 04 42 58 20 33

☛ **Garde enfant** sortie école ou vacances. Tél. 04 42 51 01 93

☛ J. fille ferait **ménage ou garderait** enfants à Gardanne. Tél. 04 42 51 54 13 HR

☛ Jeune dame expér. véh. **garde pers. âgées** la nuit (20 h à 8 h), 200 F en sem, 250 F WE Tél. 04 42 51 47 29

☛ Prof. diplomé conservatoire **donne crs solfège,** harmonie jazz et rock arrangements sur ordinateur. Tél. 04 42 58 98 72

VEHICULES

☛ Vds **104 Peugeot** 130 000 kms (5000 f) Tél. 04 42 51 27 60

☛ Vds **Super 5 NRJ** 1987, 94000 kms TBE CT OK (12000 F) él. 04 42 51 10 34

☛ Cause départ **vds. R18** 1984 Turbo diesel toit ouvrant 117000 km, TBE (15000F) Tél. 04 42 65 87 00 HR

☛ Vds **Citroën ZX 1.9 D.** ttes opt. 55000 km An 94 (50000 F) Tél. 04 42 51 04 50 dom-04 42 51 06 71 trav.

☛ Vds **Galerie Ford Sierra** TBE. (350F) Tél 04 42 51 39 62

☛ Vds **Caravane** An. 81 TBE. équip. été,hiver. Auvent (18000F) Tél 04 42 58 49 34

☛ Vds **Chappy Yamaha** Prix intér. Tél 04 42 58 43 19 ap 20h

☛ Vds **Opel Corsa** gris métallisé. An 89. TBE. (10000F) Tél. 04 42 58 19 22

☛ Vds **scooter MBK noir,** état neuf 9000 km (3000F) Tél. 04 42 51 37 42

☛ Vds **Volkswagen polo** 56000 km. TBE (15000 F) Tél. 04 42 58 13 70

☛ Vds **vélo de course** homme état neuf (1000 F) Tél. 04 42 51 39 67

☛ Vds **Ford Fiesta** An 90. TBE. 11 200 km (18000 F) à déb. Tél. 04 42 58 29 60

☛ Vds **Audi 80** an. 90 gris métallisé. BE. (26000 F) Tél. 04 42 58 18 88 HB

☛ Vds **Chappy** (13600 km) BE (4000 F) Tél. 04 42 65 94 06

☛ Vds **camping-car Mercedes,** an 95, 20000 km, 5 places (165000 F) Etat neuf. Tél. 04 42 51 19 65

☛ Vds **205 Diesel** noire an 92 état neuf. Tél. 04 42 51 17 15

☛ Cherche **revue technique** sur Ford Fiesta ess.90. Ford Escort Dies. 92 Tél. 04 42 65 84 24

☛ Vds **Mehari** 4 places. An 75. Tél. 04 42 51 17 15

☛ cherche petite **voiture d'occas. 4 chx.** (10000F) environ. Tél. 04 42 58 28 17

☛ Vds **VTT 5-10 ans** TBE (200 F) + vélo 3-5 ans (100F) Tél. 04 42 65 83 13

☛ Vds **Opel Corsa GSI** noire. An 92. 106000 km TBE. CT OK (29000 F). Tél. 04 42 58 22 52

☛ Vds **2 pneus cloutés** 145 X 14 + 2 cloutés 185 X 14 Michelin + 2 simples avec jantes Tél. 04 42 51 22 16

☛ Vds **pneus neige Jetta** + 2 crochets attelage Tél. 04 42 58 00 18

☛ Vds **vélo course** TBE. (900 F.) Tél. 04 42 58 49 14

☛ Vds 1 **pneu caravane** Michelin 400 X 8. chbre. TBE. Tél. 04 42 22 26 43 HR

☛ Vds **Fiat 500.** 59000 km. TBE (16000 F.) Tél. 04 42 65 83 13

☛ Vds **205 GTI** 1900. An 90. 77000 km. Tél. 04 42 65 96 37

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 GARDANNE

Mots Croisés n°63

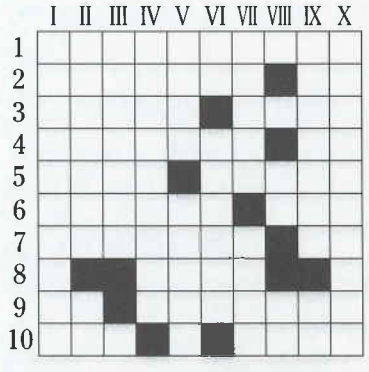

HORIZONTALEMENT

- 1. Epandre ça et là. - 2. Volés par une femme publique. Démonstratif. - 3. Colonne funéraire. Plus qu'il n'en faudrait. - 4. A sa place dans un stade. Au-dessus du sol. - 5. Exécuté. Se rendrait. - 6. S'en allait rapidement. Possessif. - 7. Ont cessé de brûler. Note. - 8. Sur Belon dans le Finistère. - 9. Possessif. Matières colorantes rouges. - 10. Est calme dans un étang. Arrose Louviers.

VERTICALEMENT

- I. Enlève un édifice public de sa destination. - II. N'est pas complètement intraitable. Passe à Saint Omer. - III. Ne produit rien. - IV. Diamant unique sur un anneau. - V. Ancienne ville d'Italie. Nom scientifique de l'occiput. - VI. Pronom. Charrues sans oreilles. - VII. Ancien nom du Danube. Rengaine. - VIII. Joli cœur. Académie des beaux-arts. - IX. A encore beaucoup à apprendre. Fin de verbe. - X. Elle aime bien que le fer soit chaud.

Solutions du N°62

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	S	T	A	G	N	A	T	I	O	N
2	P	A	P	I	E	R	■	B	E	E
3	A	M	I	E	■	O	Z	E	N	E
4	D	A	■	N	U	M	E	R	O	■
5	A	N	E	S	S	E	■	E	P	I
6	S	O	T	■	I	S	O	■	H	A
7	S	I	R	E	T	■	O	V	I	N
8	I	R	I	S	E	E	■	A	L	I
9	N	■	E	T	■	R	O	U	E	N
10	S	U	R	E	M	E	N	T	■	A

Menus Restaurants Scolaires

Mardi 1er avril
Poireaux en salade / haricots verts en salade / jambon / frites / fromage ou yaourt et fruits variés

Mercredi 2 avril
Carottes rapées au citron / financière / riz créole / fromage ou yaourt / compote

Jeudi 3 avril
Salade verte au gouda / filet meunière / ratatouille / chausson aux pommes

Vendredi 4 avril
Salade Niçoise / raviolis à la bolognaise + râpé / glace

Lundi 7 avril
Salade de tomates / lapin à la moutarde / tagliatelles / flamby

Mardi 8 avril
Quiche lorraine / tarte aux 3 fromages / poissonnettes au four / haricots beurre persillés /fromage ou yaourt / fruits variés

Mercredi 9 avril
Salade d'agrumes / épaule d'agneau / flageolets / chocolat liégeois

Jeudi 10 avril
Jus de fruit / paëlla garnie / Crèmes Mont Blanc variées + cigarettes

Vendredi 11 avril
Salade de riz composée + avocat / œufs à la florentine/ fromage ou yaourt / fruits

énergies n°72
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, SYLVIA HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31

Pensez à votre carte d'identité ou votre passeport

TRÈS UTILE DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS, C'EST SOUVENT AU MOMENT DE PARTIR EN VACANCES QUE L'ON S'APERÇOIT QUE NOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU NOTRE PASSEPORT SONT PÉRIMÉS. N'attendez pas l'été pour contrôler et pensez dès aujourd'hui à vous rendre en mairie pour retirer la liste des documents à fournir pour un renouvellement ou une toute première pièce d'identité pour les jeunes enfants par exemple (le livret de famille ne vous permet pas de passer les frontières). Le demandeur doit être présent lors du dépôt, notamment pour le relevé de son empreinte digitale (CNI). Pour les enfants mineurs la présence du parent au dépôt et au retrait de la CNI ou du passeport est obligatoire. Utilisée dans de nombreuses circonstances (paiement par chèque, exercice du droit de vote, justification de son identité et de sa nationalité lors des contrôles de police...) la possession de la CNI n'est pas obligatoire mais indispensable pour franchir les frontières des pays de l'Union Européenne. En dehors de l'UE, le passeport sera la pièce d'identité demandée. Après fabrication, la carte d'identité ou le passeport sont remis à l'intéressé au lieu de sa demande, dans les délais indiqués lors du dépôt (à l'approche des vacances d'été les délais sont très longs). Les titres d'identité actuels restent valables jusqu'à leur date d'expiration. La nouvelle carte sécurisée est délivrée à l'occasion des renouvellements et des premières demandes.

Etat civil

MARIAGES

MIRA Hervé/GAULIER Nathalie. CORSO Bruno/SOUEDET Christine

NAISSANCES

KARROUBI Schérazade. CARVIN Elisa. EVESQUE Quentin. GALIFI Laura. BEI Matthias. ESPASA Théo. FILALI Joffrey. PAFUMI Mikaël. VOLLE Fanny. POIZAT Dominik. PIERRE Steven. SANTIAGO François. ABDOU Nawel. TALLUT Carla. TARANTINO Corentin. LESCURE Dylan. FACCHINI Anaïs.

DÉCÈS

BERNARD épouse GARRIGOU Nadine. MEISSEL Guy. SERRANO Gérard. YOUSFI Ahmed. CASUCCI François. KUAVA Kossi.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98
Taxis (Biver)	✆ voiture 04 91 97 46 56
SNCF	✆ 04 91 50 00 00
	✆ 08 36 35 35 35
Interbus	✆ 04 42 58 34 29
ANPE	✆ 04 42 65 42 40
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66
DISS (Ass. soc. surRdV)	✆ 04 42 58 39 29
Centre Médico-psychologique ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00
Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Urgence Pompiers	✆ le 18
Police municipale	✆ 04 42 51 23 60
Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
Services des Eaux	✆ 04 42 51 79 75
EDF-GDF	✆ 04 42 51 3232
Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Vos élus vous reçoivent
RdV au 04 42 51 79 00 (Mairie)

- ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal, jeudi à partir de 14h sur RdV.
- ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).
- ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV
- ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.
- ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière: lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.
- ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. mardi de 14h à 17h et jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.
- ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.
- ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.
- ***Jean-Alain Barrier,*** Adjoint à la vie associative, animation de quartier, vendredi après-midi sur RdV en mairie.
- ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire sur RdV.
- ***Jean-Paul Peltier,*** conseiller municipal délégué aux transports et aux finances, le samedi de 9h à 10h.
- ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal délégué sécurité/circulation, lundi à 17h sur RdV en mairie.
- ***René Birindelli,*** délégué à la promotion touristique de Gardanne, sur RdV.
- ***Nathalie Nérini,*** chargée du suivi de la PAIO, sur RdV.
- ***Martine Lombardo,*** chargée du suivi de la petite enfance, le vendredi de 9h à 11h en mairie.

L'école de musique en concert

« C'EST LA PREMIÈRE FOIS QU'ILS FONT UN CONCERT DANS UNE ÉGLISE : JE LEUR AI DEMANDÉ DE JOUER PIANISSIMO, À CAUSE DE L'ACOUSTIQUE QUI N'A RIEN À VOIR AVEC LA SALLE DE RÉPÉTITION. » Gérard Salas, professeur de saxophone à l'Ecole de musique, dirige ce soir-là l'ensemble musical, soit 25 musiciens (violons, saxos, flûtes, guitare et accordéon) de tous âges et de tous niveaux, réunis à l'occasion du concert Terre d'Avenir organisé par le CCFD. Au programme, un canon de Pachelbel (musique baroque) et un extrait de la bande originale du film Aladdin. Malgré la tension, la prestation est de qualité et le soulagement se lit sur les visages. *« Nous avons mis en place cette initiative depuis septembre, avec deux autres professeurs (Joël Bessozi et Paul Giancatarina). Notre but, c'est de travailler en équipe et de décloisonner les différentes sections de l'école. Il existe déjà des ensembles (guitare, musique de chambre, percussions, atelier rock), mais là ça prend une autre dimension. »* En fait, l'idée a germé l'an dernier, avec le conte musical Opus 1, écrit sur mesure pour l'Ecole. L'étape suivante, c'est cette année, l'interprétation d'œuvres classiques ou contemporaines. En décembre dernier, l'Ecole a donné un concert à Mimet à l'occasion du Téléthon, et prépare un grand concert au Pesquier en juin. On en reparlera.

Le 14 mars, à 22h40 : premier concert public de l'Ecole de musique à Gardanne, dans l'église

Photo : E. Petit

Sélection Livre

Yoyo l'ascenseur

Olivier Douzou

A priori, rien ne distingue Yoyo d'un ascenseur ordinaire. Il mène sa vie d'ascenseur du haut en bas de ses sept étages. Mais Yoyo a un atout : le bouton secret, celui qui nous envoie toujours plus haut, tout là-haut dans le ciel, où l'on croise le nuage du Père Noël, les sorcières sur leur balai, les fusées et bien d'autres choses encore... Avec ses petits livres au format carré et ses dessins très dépouillés, Olivier Douzou se glisse dans l'imaginaire des enfants et invente des histoires extravagantes de vache qui perd ses cornes et ses taches (*Jojo la mache*) ou de cyclope qui se désespère de ne pas pouvoir cligner de l'œil (*Mono le cyclope*). Publiés par les éditions du Rouergue, ces mini-albums apportent un regard nouveau dans la littérature enfantine. A découvrir.

Disponibles à la médiathèque

le 3 avril

Lecteurs, exprimez-vous

Que pensez-vous du fonctionnement de la Médiathèque ? Etes-vous satisfaits des collections de livres, de CD, de vidéos ? Pouvez-vous travailler sur place ? Autant de questions sur lesquelles vous êtes appelés à vous exprimer en tant qu'utilisateurs de la structure. Un questionnaire vous a été distribué, mais vous pourrez aussi formuler vos remarques le jeudi 3 avril à 18h30 pour une assemblée générale des lecteurs. Le maire et l'adjointe déléguée à la culture seront présents.

le 9 avril

A partir de Miles

Quel rapport entre Miles Davis, trompettiste de jazz de légende, et des enfants de 4 à 8 ans ? La simplicité et la créativité, sans doute. La compagnie Piccoli Principi propose ainsi un spectacle très surprenant où les enfants sont amenés avec beaucoup de savoir-faire à découvrir la musique de Miles, et au-delà, le jazz. Le mercredi 9 avril à 14h à la Maison du Peuple. Réservations à l'OMC, tél. 04 42 58 00 32.

les 9 et 10 avril

Photos tunisiennes

Revenus de Tunisie où ils ont étudié les systèmes de production agricole, les élèves de BTS agronomie du lycée de Valabre présentent une exposition de photos à l'Espace Bontemps, avec le soutien de l'OMJ. Les élèves seront présents pour commenter l'exposition et raconter ce qu'ils ont découvert.

Photo : Hélène Lovera

le 11 avril

Elie et Dieudonné, enfin

On les attendait il y a quelques semaines, et un tournage de film plus long que prévu les a retenus. Ce n'est pas grave, ils arrivent et on ne perd rien pour attendre. Elie Semoun (le petit) et Dieudonné M'Balla (le grand) ne feront de cadeaux à personne, au cours d'une garde à vue qui s'annonce prometteuse. Le 11 avril à 21h au gymnase de Fontvenelle. Réservations à l'OMC, tél. 04 42 58 00 32.

le 12 avril

Eric Franceries et le quatuor Schubert

Présenté dans le cadre du mois de l'Italie, ce concert réunira Eric Franceries, chanteur, et les musiciens du quatuor Schubert, issus de l'Ensemble orchestral de Normandie. Ils interpréteront des œuvres de Boccherini, Vivaldi et Tedesco, avec un répertoire éclectique allant du XVIIIème siècle à nos jours. Le 12 avril à 21h au 3 Casino. Réservations à l'OMC, tél .04 42 58 00 32.